



Séance extraordinaire du conseil – 25 novembre 2024

19h00

Salle du conseil de l'Hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Greffé :
 - 3|1 Dépôt du projet amendé du règlement numéro 544-2024 décrétant un emprunt et l'acquisition d'une partie d'un lot (projet écocentre);
4. Affaires nouvelles;
Aucun point.
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Simon Parisé, greffier



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le lundi 25 novembre 2024 à 19h00
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents : Mme Annie Pronovost Mairesse
 M. Gilles Goyette Conseiller municipal
 M. Guy Baillargeon Conseiller municipal
 Mme Josée Chouinard Conseillère municipale
 M. Pierre Frigon Conseiller municipal
 M. Pierre-Louis Vincent Directeur général
 M. Simon Parisé Greffier

Est absent : M. Yvon Laforme Conseiller municipal

Le siège numéro 1 au conseil municipal est vacant.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

2024-11-290

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Josée Chouinard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2024-11-291

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pierre Frigon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour tel que présenté soit adopté, lequel est joint comme annexe 1 à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

GREFFE

DÉPÔT

DÉPÔT DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2024 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UNE PARTIE D'UN IMMEUBLE (PARTIE DU LOT 4 444 450) ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 194 860,00 \$

M. Gilles Goyette dépose séance tenante le deuxième projet de ce règlement, lequel remplace le premier projet déposé au même moment que l'avis de motion, soit lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 18 novembre 2024.

Ce projet ainsi déposé modifie notamment le montant de l'emprunt, lequel est d'un montant de près de 1 200 000\$, ainsi que son amortissement.

Le projet de règlement sera adopté lors d'une séance subséquente du conseil municipal.

AFFAIRES NOUVELLES



Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite

Aucun point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-11-292

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Josée Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h03.

Adoptée à l'unanimité

Annie Pronovost, mairesse

Simon Parisé, greffier